

MICRO-STATION D'ÉPURATION TRICEL



Sommaire

1. PRÉAMBULE	3
1.1 DOMAINE DE VALIDITÉ	3
1.2 GLOSSAIRE	3
1.3 REMARQUES IMPORTANTES	4
2. SÉCURITÉ	5
2.1 CONSEILS D'ENTRETIEN	5
2.2 LIMITES D'EMPLOI	5
3. SERVICE APRES VENTE	6
3.1 CONDITIONS DE GARANTIE	6
3.3 DÉPANNAGE	7
4. FAQ	9
5. MAINTENANCE	10

Nous tenons d'abord à vous remercier de votre confiance et espérons que votre micro-station d'épuration vous apportera tout le confort et la satisfaction que vous attendez.

1. PRÉAMBULE

1.1 DOMAINE DE VALIDITÉ

Ce guide aborde les mesures d'entretien, de sécurité et la maintenance des dispositifs d'assainissement non-collectif Tricel.

1.2 GLOSSAIRE

COMPRESSEUR	Il permet d'alimenter continuellement le compartiment d'oxygénation (second compartiment) en oxygène
LIT BACTÉRIEN	support bactérien en nids d'abeilles conçu pour qu'une multitude de bactéries s'y développe naturellement
VENTILATION PRIMAIRE	Elle permet le bon écoulement des flux en créant une circulation d'air constante dans tout le réseau
VENTILATION SECONDAIRE	Raccordée à la station et remontant à l'air libre, elle permet l'évacuation des gaz de fermentation

1.3 REMARQUES IMPORTANTES

Les micro-stations d'épuration Tricel doivent être utilisées et entretenues correctement afin de garantir leur bon fonctionnement dans le temps.

Il est important de sécuriser les tampons d'accès de votre installation d'assainissement afin d'empêcher tout accès non autorisé et il ne faut en aucun cas marcher sur les tampons d'accès des cuves.

Il est également déconseillé d'approcher toute flamme ou objet inflammable de votre dispositif d'assainissement.

Il faut compter 2 à 3 semaines pour le fonctionnement optimal de votre micro-station après sa mise en service.

Des odeurs peuvent émaner de la station le temps que le lit bactérien se mette en place.



2. SÉCURITÉ

2.1 CONSEILS D'ENTRETIEN

Vérifier périodiquement le bon écoulement des effluents en entrée et en sortie de la micro-station et des éventuels regards. Les accès, ventilations et prises d'air nécessaires au fonctionnement du compresseur doivent être dégagées.

2.2 LIMITES D'EMPLOI

Les charges hydrauliques et organiques supportées par votre dispositif d'assainissement ne doivent excéder de manière durable la capacité de traitement choisie.

Le rejet d'hydrocarbures ou dérivés, matières non biodégradables ou volumineuses, caoutchouc, plastiques, bouteilles, flacons, serviettes hygiéniques, lingettes, couches, etc..., gravats, cailloux, soude ou débouche évier est formellement interdit.

Le rejet de javel, huiles, produits bactéricide ou bactériostatique est fortement déconseillé en dose massive.

Les rebords et couvercles du compresseur ne doivent pas être obstrués.

Le passage des courants d'air est nécessaire et les eaux de ruissellement ne doivent pas pénétrer dans la micro-station.

Sauf dispositions particulières, aucun véhicule ou charge lourde ne devra passer au-dessus ou à proximité de votre installation. La micro-station doit être facile d'accès pour d'éventuelles interventions de notre équipe notamment la maintenance où la vidange

3. SERVICE APRES VENTE

3.1 CONDITIONS DE GARANTIE

DÉSIGNATIONS	GARANTIES (matérielle en vente directe)	GARANTIES (matérielle et main-d'oeuvre, en abonnement)	ENTRETIENS
CUVE TRICEL	20 ans	20 ans	-Contrôle visuel périodique -Contrôle de fuites
COMPRESSEUR	4 ans	7 ans	-Contrôle visuel périodique -Nettoyage périodique
ACCESSOIRES DIVERS, ÉLECTRONIQUE	1 an	7 ans	Contrôle visuel périodique

Les garanties ne sont valables que dans le cadre d'une utilisation et un entretien correct de la micro-station d'épuration.

Notre garantie décennale : Allianz Solution BTP n° CA0000002599928 s'applique pour l'activité ci-dessous :

-0310 V.R.D (sauf terrains et pistes de sports) à ciel ouvert : canalisations, chaussées, espaces verts. Voirie et réseaux divers - V.R.D- réalisés à ciel ouvert : canalisations, assainissement, chaussées, trottoirs, pavage, arrosage, espaces verts.

Sont exclus de la garantie tous dégâts, détériorations et pannes provenant de l'intervention de personnes autres que celles mandatées par notre équipe, de votre utilisation (ou celle de vos ayants droits) et enfin de la projection de tous objets quelle qu'en soit la cause.

3.2 DÉPANNAGE

DÉFAUTS	CAUSES	SOLUTIONS
Le compresseur ne fonctionne pas	<ul style="list-style-type: none"> -disjoncteur déclenché -compresseur défectueux -mauvais raccordement électrique 	<ul style="list-style-type: none"> -réenclencher le disjoncteur -remplacer le compresseur -vérifier la tension du réseau aux bornes
Le compresseur fonctionne mais ne produit pas d'air	<ul style="list-style-type: none"> -mauvais raccordement électrique -filtre à air colmaté -tuyaux pincés -compresseur défectueux 	<ul style="list-style-type: none"> -vérifier la tension aux bornes du compresseur -nettoyer ou remplacer le filtre -supprimer le pincement ou remplacer le ou les tuyaux -remplacer le compresseur
Niveau d'eau anormal dans la micro-station	<ul style="list-style-type: none"> -canalisations de rejet obstrués -le tuyau de refoulement de la pompe est obstrué ou endommagé (si vous en êtes équipé) 	<ul style="list-style-type: none"> -Vérifiez la canalisation de rejet -éliminer l'obstruction ou remplacer le tuyau endommagé

3.2 DÉPANNAGE

DÉFAUTS	CAUSES	SOLUTIONS
Odeurs d'eaux usées à côté ou à l'intérieur de la maison	<ul style="list-style-type: none"> -ventilations de canalisations absentes ou mal connectées -une ou plusieurs canalisations fuient ou sont bouchées 	<ul style="list-style-type: none"> -vérifier que toutes les canalisations d'eau usées sont correctement ventilées et raccordée à la ventilation primaire -vérifier que toutes les canalisations sont bien étanches et que l'eau s'y écoule librement
Mauvaises odeurs à proximité de la micro-station	<ul style="list-style-type: none"> -mauvais écoulement des effluents dans la micro-station -surcharge hydraulique et/ou organique -ventilation secondaire absente ou obstruée 	<ul style="list-style-type: none"> -vérifier que les effluents s'écoulent dans et en aval de la micro-station -vérifier que la capacité de traitement est bien en adéquation avec l'utilisation que vous en faite -vérifier la présence et le bon fonctionnement de la ventilation secondaire

4. FAQ

Question: Que faire si j'ai une panne d'électricité ?

Réponse: Si la coupure est courte, vérifiez simplement que le disjoncteur de la micro-station est toujours enclenché et que l'oxygénation fonctionne. Vérifiez également celui du poste de relevage (si vous en êtes équipé).

En cas de coupure prolongée (plus de 24h), vérifiez en plus des vérifications précédentes que les alarmes sonores se coupent et que le niveau d'eau descend.

Question: Que faire si je m'absente pendant une longue période ?

Réponse: Il est important de laisser votre micro-station branchée. Les vérifications nécessaires à faire avant de partir sont:

- L'alimentation électrique
- Les alarmes
- Les ventilations, rien ne doit les obstruer
- L'écoulement des eaux en sortie de la micro-station
- Les odeurs
- La clarté des eaux en sortie

Question: Quelle est la fréquence de vidange de ma micro-station ?

Réponse: La fréquence de vidange de votre installation dépend de la quantité d'utilisateurs et de votre utilisation. On considère de manière générale qu'une vidange sera nécessaire entre 2,5 à 5 ans.

5. MAINTENANCE

Une maintenance de votre micro-station est recommandée environ tous les 12 mois.





Si vous avez souscrit à un contrat d'abonnement, vous bénéficiez d'une maintenance une fois par an durant toute la durée du contrat.

Si vous n'en avez pas, vous avez la possibilité de nous contacter pour que l'on réalise la maintenance de votre micro-station.

Pour toute demande d'assistance technique :



SERVICE TECHNIQUE

-  +596 596 62 20 20
-  sav@zamana.fr
-  Mansarde Catalogne 97231 Le Robert
-  zamana.fr